



CONSTRUCTEUR DE RÉSEAUX DE CANALISATIONS



« Dès l'origine, je souhaitais travailler dans les TP. Le métier de constructeur de réseaux de canalisations me convient parfaitement : chaque chantier est différent, on amène un vrai service aux gens. »



« Et techniquement, le métier évolue, avec la digitalisation du métier : on est ainsi pas confiné dans une seule tâche, on apprend, on progresse. »



#MISSION

Acheminer l'eau et les fluides

Le constructeur de réseaux de canalisations est **le professionnel de la pose de canalisations pour les collectivités**, les opérateurs privés (Grdf...), les industriels ou les particuliers. Il installe :

- **toutes les canalisations permettant le transport et la distribution d'eau potable** ainsi que les réseaux d'assainissement. Il intervient depuis la source, le captage et la distribution d'eau potable jusqu'à l'évacuation des eaux usées vers les stations d'épuration, et leur retour au milieu naturel (rivières, lacs...);
- **toutes les canalisations permettant le transport et la distribution de fluides de toute nature** (gaz, chauffage urbain...). Il assure également **l'entretien et le renouvellement des installations existantes** en appliquant des techniques innovantes. Il exerce son métier **au sein d'une équipe, le plus souvent à l'extérieur** et sait conduire des engins comme les minipelles.

Ce métier est fait pour vous si :

- Vous aimez travailler en extérieur et en équipe ;
- Vous êtes sensible à la protection l'environnement ;
- Vous souhaitez travailler sur des projets concrets.



#QUALITÉS

Habilité et polyvalence

Le constructeur de réseaux de canalisations est habile de ses mains, polyvalent et autonome, et sait adapter ses techniques à l'environnement d'un chantier.

#ÉVOLUTION

Après quelques années d'expérience, **le constructeur de réseaux de canalisations peut devenir chef d'équipe, chef de chantier** et assurer toute autre fonction d'encadrement.

Formation

- **CAP** Constructeur de réseaux de canalisations en Travaux Publics *
- **BAC PRO** Travaux Publics
- **Titre professionnel** de NIVEAU V de canalisateur

* sous réserve d'une validation par la 5^e CPC de l'Éducation nationale.